

FONDS ABC DOMINO

Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008

Siège social : 12 Place Vendôme – 75001 Paris

Fonds de dotation déclaré le 25 mars 2013 et publié au JO du 13 avril 2013

RAPPORT D'ACTIVITE

Exercice ouvert le 13 avril 2013 et clos le 31 décembre 2013

Le Fonds de dotation « ABC DOMINO » a pour objet de favoriser, soutenir et développer les activités d'intérêt général mises en œuvre par l'association ABC Domino, association loi 1901, et par toute autre association agissant dans des buts similaires, constituant des activités à caractère éducatif et humanitaire en faveur des personnes en situation de détresse et de misère, notamment à Madagascar, afin d'assurer la scolarisation des enfants en leur fournissant des moyens matériels et humains pour leur éducation et de manière générale de fournir une aide matérielle indispensable à leur vie quotidienne de ces populations (eau, alimentation, logement, électricité, etc.)

Le Fonds de dotation « ABC DOMINO » a été constitué pour une durée illimitée à compter de la publication de ses statuts au Journal Officiel, soit le 13 avril 2013 et a clôturé le 31 décembre 2013 son premier exercice.

Compte rendu de l'activité du fonds de dotation

Fonctionnement interne

Le fonds de dotation « ABC DOMINO » a été constitué pour une durée illimitée à compter de la publication de ses statuts au Journal Officiel, soit le 13 avril 2013. Il a été fondé par Messieurs Yves COHEN, Serge AYMES, Dominique PLESSIS, Roger BUSTIN, Michel KONTZLER, Christian RAGON et Francis DELAMAIN. Il est régi par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 140.

Ont été désigné dans les statuts en qualités de premiers administrateurs :

- Monsieur Yves COHEN – Président
- Monsieur Roger BUSTIN – Secrétaire-Trésorier
- Monsieur Serge AYMES
- Monsieur Dominique PLESSIS

Leurs mandats est d'une durée de six ans renouvelable. A titre exceptionnel le premier renouvellement sera effectué par tirage au sort lors du conseil d'administration approuvant les comptes du 6^e exercice clos.

Conformément aux statuts, le total des produits de l'exercice comptable ayant dépassé 10.000 euros, il est proposé au conseil d'administration de désigner en qualité de commissaires aux comptes pour une durée de six exercices :



- Au titre de commissaire aux comptes titulaire :
Cabinet FD & ASSOCIES
18 Bis rue d'Anjou
75008 Paris

- Au titre de commissaire aux comptes suppléant :
Monsieur Antoine FAVERIS
18 Bis rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport avec les tiers

Le fonds clôturant son premier exercice il n'a pas développé de partenariat sur l'exercice.

Perspectives sur l'exercice 2014

Le fonds prévoit de continuer à collecter des fonds sur l'exercice pour se faire il compte solliciter des donateurs de gré à gré.

A terme et éventuellement sur l'exercice 2014, en fonction du résultat de ses collectes, il a pour projet d'investir dans l'acquisition d'un immeuble d'habitation et de le mettre en location. Les loyers récoltés serviraient à financer notamment les salaires des enseignants salariés de l'association ABC DOMINO, Association loi 1901 qui a pour but la réalisation d'actions humanitaires destinées à l'amélioration des conditions de vie des populations en situation extrême, notamment dans le domaine éducatif et l'entretien des bâtiments dont cette dernière est propriétaire.

Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds de dotation et montants

Le Fonds de dotation « ABC DOMINO » n'a financé aucune action d'intérêt général sur l'exercice.

Liste des personnes morales bénéficiaires des et leurs montants

Aucune redistribution n'a été effectuée sur l'exercice.

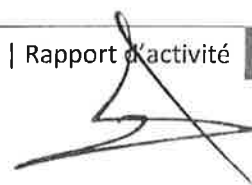
Liste des libéralités reçues

Le fonds de dotation a reçu sur l'exercice un versement de 75.000 euros qui a été affecté en dotation.

Cette dotation a été effectuée par la société EUROPEAN HOMES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 1.600.000 €, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 784 818 122 et dont le siège social est sis au 10-12 Place Vendôme – 75001 Paris, le 18 décembre 2013 en numéraire.

Résultat de l'exercice

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité, il sera proposé au Conseil d'Administration d'approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés. Le résultat de l'exercice étant à zéro aucune affectation ne sera proposée.



Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Le fonds de dotation établit et établira chaque année un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Ce compte d'emploi sera déposé au siège social de l'organisme et joint au présent rapport ; il peut être consulté par tout adhérent ou donateur de cet organisme qui en fait la demande.

Néanmoins sur le premier exercice il n'y a eu aucun emploi de ressources collectées auprès du public.

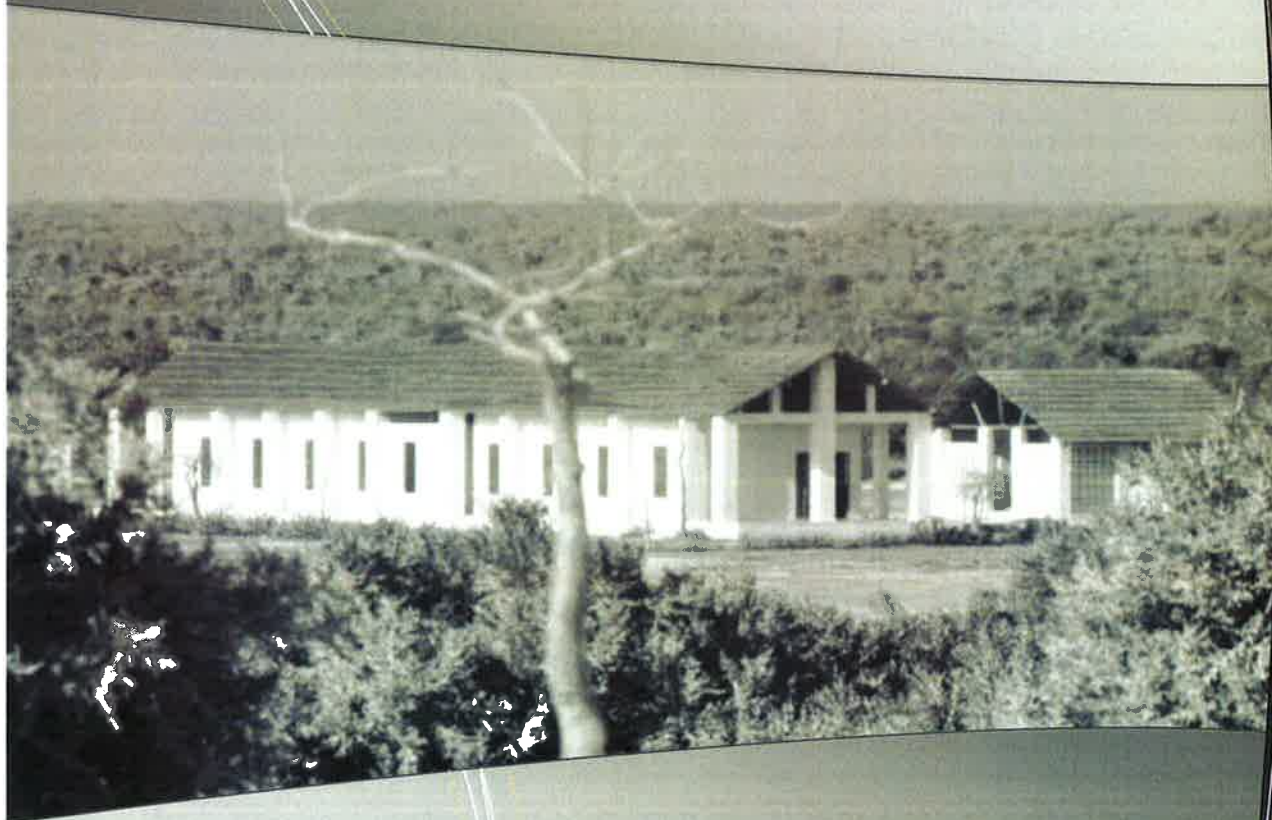
**Le Président du conseil d'administration
Yves COHEN**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves COHEN', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with long, sweeping strokes.

FONDS DE DOTATION ABC DOMINO

10 Place Vendôme

75001 PARIS



**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

SOMMAIRE

1	BILAN	3
1.1	BILAN ACTIF	3
1.2	BILAN PASSIF	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
3	ANNEXE	6
3.1	PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION	6
3.2	FAITS MARQUANTS	6
3.3	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	6
3.4	REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
3.4.1	Immobilisations	7
3.4.2	Stocks	7
3.4.3	Créances et dettes	7
3.4.4	Valeurs mobilières de placement et titres de placement	7
3.4.5	Provisions pour risques et charges	7
3.4.6	Résultat exceptionnel	7
3.5	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS	7
3.5.1	Fonds propres	7
3.5.2	Informations relatives aux dotations	7
3.5.3	Informations relatives aux actifs aliénables	8
3.5.4	Créances	8
3.5.5	Dettes	8
3.5.6	Produits financiers	8

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2013	Net 31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, mat. et outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	-	-	-	-
STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CREANCES	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
DIVERS	75 000	-	75 000	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	75 000	-	75 000	-
COMPTES DE REGULARISATION	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	75 000	-	75 000	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	75 000	-	75 000	-

FONDS DE DOTATION « ABC DOMINO »

1.2 BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice 31/12/2013	Exercice 31/12/2012
Fonds associatifs sans droits de reprise	75 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	75 000	-
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS	-	-
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	-	-
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	75 000	-

2 COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 31/12/2013	Exercice 31/12/2012
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
CHARGES D'EXPLOITATION		
RESULTAT D'EXPLOITATION		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES		
BENEFICE OU PERTE		

3 ANNEXE

3.1 PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation « ABC DOMINO » a été constitué pour une durée illimitée à compter de la publication de ses statuts au Journal Officiel, soit le 13 avril 2013. Il a été fondé par ar Messieurs Yves COHEN, Serge AYMES, Dominique PLESSIS, Roger BUSTIN, Michel KONTZLER, Christian RAGON et Francis DELAMAIN. Il est régi par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 140.

Le Fonds de dotation « ABC DOMINO » a pour objet de favoriser, soutenir et développer les activités d'intérêt général mises en œuvre par l'association ABC Domino et par toute autre association agissant dans des buts similaires, constituant en des activités à caractère éducatif et humanitaire en faveur des personnes en situation de détresse et de misère, notamment à Madagascar, afin d'assurer la scolarisation des enfants en leur fournissant des moyens matériels et humains pour leur éducation et de manière générale de fournir une aide matérielle indispensable à leur vie quotidienne de ces populations (eau, alimentation, logement, électricité, etc.)

La possibilité de consommer la dotation en capital n'est pas prévue par les statuts du fonds de dotation.

3.2 FAITS MARQUANTS

Le fonds a reçu un versement en 2013 de 75 000 euros qui a été affecté en dotation. Le détail des versements affectés à la dotation est présenté ci-après (cf. § 3.5.2).

3.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu d'événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice.

3.4 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes du fonds de dotation sont établis conformément au règlement comptable CRC 2009-01 complétant le règlement CRC 99-01 du comité de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.4.1 Immobilisations

Néant

3.4.2 Stocks

Néant

3.4.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

3.4.4 Valeurs mobilières de placement et titres de placement

Les valeurs mobilières de placement et les titres de placement sont évalués à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour constater la moins-value entre le cours à la date de clôture et le coût historique.

3.4.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être établis de manière précise, et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par le fonds de dotation et leurs conseils, au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part de tiers.

3.4.6 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante du fonds de dotation, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

3.5 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

3.5.1 Fonds propres

Rubriques	Exercice 31/12/2012	Augmentation	Diminution	Exercice 31/12/2013
Fonds associatifs sans droits de reprise		75 000		75 000
Report à nouveau				-
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				-
FONDS PROPRES		75 000		75 000

3.5.2 Informations relatives aux dotations

FONDS DE DOTATION « ABC DOMINO »

<i>En Euros</i>	Exercice 31/12/2012	Augmentation	Diminution	Exercice 31/12/2013
Dotation European Homes France - 2013		75 000		75 000
Donations	-	75 000	-	75 000

3.5.3 Informations relatives aux actifs aliénables

- Valeurs mobilières (court terme)

Néant.

- Titres de placement (long terme)

Néant

Les fonds reçus en 2013 ont été maintenus en trésorerie.

3.5.4 Créances

Néant

3.5.5 Dettes

Néant

3.5.6 Produits financiers

En l'absence de placement, aucun produit financier n'a été généré.